



Photo by Drew Patrick Miller on Unsplash

Technicien.ne des Régies du Spectacle



Objectif de la formation

Acquérir les bases indispensables pour la mise en œuvre en autonomie des systèmes de sonorisation et d'éclairage d'un concert ou d'un évènement.

Technicien.ne des régies du spectacle

Programme

- Les bases de l'acoustique et la prévention des risques
- Etudes des matériels audio (micro, tables de mixages, effets....)
- Traitement du signal et système de diffusion
- Prise de son et habilitation électrique
- Initiation à l'éclairage, la structure et à la vidéo
- Travaux dirigés son / éclairage (installation, réglage, exploitation)
- Stage en entreprise

Agence de Brest

Rue Prince de Joinville
BP 82526 - 29225 BREST Cedex 2
T 02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contacts

Julie MERDY,
conseillère en formation continue
Frédérique QUINTARD
assistante de formation



Validations

Attestation de compétences
Habilitation électrique BS/BE manoeuvres



Durée

350 heures (35 heures semaine) dont
280 heures de cours et 70 heures en
entreprise



Pré requis

> Toute personne souhaitant se former
ou se perfectionner dans la régie du
spectacle.
Formation destinée à un public large
(salariés du domaine ou personnes en
reconversion)
> Ne pas souffrir de troubles auditifs



Modalités et moyens pédagogiques

Groupe de 6 personnes maximum.
Cours théoriques et pratiques :
concrétisation par la préparation d'un
concert avec un groupe local.
Equipe pédagogique expérimentée :
transmission des valeurs et des savoirs
(technicité, prévention des risques...)
Zoom sur la nouvelle réglementation contre
le bruit.



Lieu de formation

Saint-Pabu



Dates de formation

Du lundi 25 février au vendredi 3 mai 2019



Coût de la formation

9 800 €



Financement nous consulter

Financement à étudier selon chaque situation (OPCA, individuel payant...)



greta Bretagne occidentale

